



REPUBLIQUE DU BURUNDI

**ASSOCIATION NATIONALE DE SOUTIEN
AUX SEROPOSITIFS ET MALADES DU SIDA
(ANSS)**

**RAPPORT DEFINITIF D'AUDIT DES COMPTES
DU 1^{ER} JANVIER 2010 AU 31 DECEMBRE 2010**

**REVISEURS DES COMPTES:
CECOS
B.P. 283
BUJUMBURA, BURUNDI**

Bujumbura, le 05 décembre 2011

Notre réf: anss 001/cac/af/001/2011

A Madame la Représentante Légale de
l'Association Nationale de Soutien aux
Séropositifs et Malades du SIDA (ANSS)
Bujumbura, Burundi

**Objet: Rapport définitif de commissariat aux comptes de l'ANSS pour la
période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010**

Madame la Représentante,

Nous avons l'honneur de vous transmettre en annexe, notre rapport définitif concernant l'audit des comptes pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes d'audit internationales promulguées par la Fédération Internationale des Comptables (IFAC) et ont comporté tous les analyses et contrôles qui nous sont apparus nécessaires.

Notre rapport, dont l'objet est de porter à votre connaissance nos principales conclusions, comprend deux parties à savoir:

- Le rapport d'audit des comptes avec une opinion sur les états financiers au 31/12/2010; et
- Le rapport sur le contrôle interne et la conformité aux règlements applicables émis séparément.

Nous profitons de cette occasion pour vous remercier et remercier votre personnel de l'accueil et la coopération qui nous ont été réservés au cours de cette mission.

Veillez agréer, Madame la Représentante Légale, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LE CABINET CECOS

Prosper BOLINGO

Directeur Général ai

TABLE DES MATIERES**PAGE**

Sigles et Abréviations utilisés dans le rapport	3
A INTRODUCTION.....	4
A-1 Historique.....	4
B RAPPORT DES COMMISSARIATS AU COMPTES INDEPENDANTS SUR L'ENSEMBLE DES ETATS FINANCIERS POUR LA PERIODE DU 1 ^{ER} JANVIER 2010 AU 31 DECEMBRE 2010 10	
C ETATS FINANCIERS	12
C-2 Etat consolidé des recettes et dépenses pour la période du 1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre.....	13
C-2-1 Etat des recettes et dépenses du financement Sidaction pour la période du 1 ^{er} janvier 2010	14
C-2-1 Etat des recettes et dépenses du financement Sidaction pour la période du 1 ^{er} janvier 2010	15
C-2-2 Etat des recettes et dépenses du financement Sidaction pour la période du 1 ^{er} janvier 2010	16
C-2-3 Etat des recettes et dépenses du financement Sidaction pour la période du 1 ^{er} janvier 2010	17
C-2-3 Etat des recettes et dépenses du financement Sidaction pour la période du 1 ^{er} janvier 2010	18
C-2-4 Etat des recettes et dépenses du financement Sidaction pour la période du 1 ^{er} janvier 2010	19
C-2-5 Etat des recettes et dépenses du financement Sidaction pour la période du 1 ^{er} janvier 2010	20
au 31 décembre 2010-MSM.....	20
C-2-6 Etat des recettes et dépenses du financement Sidaction pour la période du 1 ^{er} janvier 2010	21
au 31 décembre 2010-PPSS	21
C-2-7 Etat des recettes et dépenses du financement Sidaction pour la période du 1 ^{er} janvier 2010	22
au 31 décembre 2010-Projet de Viabilisation de Parcelle Makamba.....	22
C-3-1 Etat des recettes et dépenses du financement CPLS Gitega pour la période du 1 ^{er} janvier 2010	23
au 31 décembre 2010-Prévention du VIH/SIDA par Représentation Théâtrale et Témoignage.....	23
C-3-2 Etat des recettes et dépenses du financement CPLS Makamba pour la période du 1 ^{er} janvier 2010	24
au 31 décembre 2010-Prévention du VIH/SIDA par Représentation Théâtrale et Témoignage.....	24
C-4-1 Etat des recettes et dépenses du financement FHI pour la période du 1 ^{er} janvier 2010.....	25
au 31 décembre 2010-ANSS ART/ANSS ARV-Prophylaxie des Ios.	25
C-5-1 Etat des recettes et dépenses du financement RBP+ pour la période du 1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Programme d'Intensification et de Décentralisation de la Lutte contre le SIDA au Burundi (PRIDE)-Centre TURIHO	26
C-5-2 Etat des recettes et dépenses du financement RBP+ pour la période du 1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Programme d'Intensification et de Décentralisation de la Lutte contre le SIDA au Burundi (PRIDE)-Gitega	27
C-5-2 Etat des recettes et dépenses du financement RBP+ pour la période du 1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Programme d'Intensification et de Décentralisation de la Lutte contre le SIDA au Burundi (PRIDE)-Gitega (suite)	28
C-5-3 Etat des recettes et dépenses du financement RBP+ pour la période du 1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Programme d'Intensification et de Décentralisation de la Lutte contre le SIDA au Burundi (PRIDE)-Kirundo	29
C-6-1 Etat des recettes et dépenses du financement Bristol Myers Squibb Foundation Inc. pour la période du 1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Projet BMS.....	30
C-7-1 Etat des recettes et dépenses du financement Ensemble pour une Solidarité Thérapeutique Hospitalière en Réseau pour la période du 1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Projet ESTHER	31
C-8-1 Etat des recettes et dépenses du financement Fondation de France pour la période du 1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.....	32

C-9-1 Etat des recettes et dépenses du financement Plate forme pour le Renforcement Mutuel des Acteurs de Première Ligne Engagées dans la prise en Charge Globale de Qualité des PVVIH (IPPTE-REMUA) pour la période du 1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Projet « Amélioration de l'espace d'accueil du Centre Turiho de l'ANSS »	33
C-10-1 Etat des recettes et dépenses du financement Centre Nationale de Référence (CNR) pour la période du 1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Projet-Participation à l'étude de monitoring de la résistance du VIH aux Médicaments antirétroviraux.....	34
C-10-1 Etat des recettes et dépenses du financement CORDAID-Makamba pour la période du 1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Projet.....	35
C-11-1 Etat des recettes et dépenses du financement CNLS pour la période du 1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Projet « Appui au programme de Décentralisation et d'Intensification de la lutte contre le SIDA »APRODIS	36
C-12-1 Etat des recettes et dépenses du financement Fonds propres pour la période du 1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010	37
C-12-1 Etat des recettes et dépenses du financement Fonds propres pour la période du 1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-(suite)	38
D PRINCIPES COMPTABLES	39
E NOTES EXPLICATIVES AUX ETATS FINANCIERS.....	44

Sigles et Abréviations utilisés dans le rapport

ADF	Appel de fonds
ARV	Antirétroviraux
APRODIS	Programme d'Intensification et Décentralisation de la lutte contre le SIDA
ANSS	Association Nationale de Soutien aux Séropositifs et Malades du SIDA
CS	Centre de Santé
ESTHER	Ensemble pour une Solidarité Thérapeutique Hospitalière en Réseau
FHI	Family Health International
IEC	Information Education Communication
IFAC	International Federation of Accountants
MST	Maladie Sexuellement Transmissible
MSM	Men Having Sex with Men
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PTME	Prévention de transmission de mère à enfant
PVVIH	Personnes Vivants avec VIH
VIH/SIDA	Virus Immunodéficience Humaine SIDA, syndrome Immunodéficience Acquis

A INTRODUCTION

A-1 Historique

L'Association Nationale de Soutien aux Séropositifs et malades du Sida a été créée en 1993 et agréée par ordonnance ministérielle n° 205.01/184 du 04 octobre 1993. Les organes décisionnels sont l'Assemblée Générale et le Comité Exécutif de 15 membres présidé par une personne vivant avec le VIH. Pour faire participer le plus grand nombre de membres à la vie associative, l'ANSS organise des travaux en commissions. Chaque membre actif doit appartenir à au moins une commission de son choix. La structure exécutive est constituée d'un Coordonnateur National, d'un Coordonnateur National Adjoint et de cinq chefs de service:

- service médical (accueil, consultations médicales, pharmacie, laboratoire, observance, hôpital du jour et encodage des données) ;
- service des programmes pour la conception, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et la production des rapports sur les projets ;
- service psychosocial (Conseil et dépistage volontaire, soutien social, Activités Génératrices de Revenus, Appui aux orphelins et enfants vulnérables, Assistance juridique et judiciaire, soutien à l'observance, etc.....) ;
- service financier ;
- Service formation,

Les principales activités en cours à l'ANSS consistent en un continuum de soins allant du dépistage à la prise en charge globale, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs dans la lutte contre le VIH/SIDA. Les antennes de l'ANSS ont évolué vers des structures offrant les services suivants:

- La prévention ;
- La prise en charge médicale ;
- L'appui psychosocial ;
- Le plaidoyer ;
- Le renforcement des capacités.

Le personnel de l'ANSS est multidisciplinaire où on enregistre des médecins permanents et vacataires, un personnel administratif et financier, des infirmiers, des conseillers, des assistants sociaux, des psychologues, des médiateurs de santé, un nutritionniste, des techniciens de laboratoire ; un conseiller juridique, ainsi qu'un personnel d'appui composé de chauffeurs, de coursiers et de sentinelles totalisant un effectif de **104 salariés**. En plus du centre Turiho de Bujumbura qui est le siège de l'association, 3 antennes sont fonctionnelles à l'intérieur du pays. Il s'agit de Kirundo au Nord, Gitega au centre et Makamba au sud. Un personnel vacataire appuie l'équipe permanente : des médecins spécialistes, des jeunes médecins, etc.

En outre, des bénévoles continuent à appuyer les activités de l'association telles que l'accueil, l'accompagnement psychologique, les visites à domicile et à l'hôpital, le conditionnement des médicaments, ateliers culinaires, propreté des locaux et encadrement divers. Certaines autres activités sont faites dans le cadre des commissions c'est notamment les sensibilisations, les Visites à domicile, à l'hôpital et le plaidoyer par les membres etc.

L'Association dispose des documents nécessaires pour le bon fonctionnement à savoir : le manuel des procédures administratives et financières, le plan stratégique, le plan d'action annuel, les prévisions budgétaires annuelles, le Règlement d'ordre intérieur et le statut du personnel.

L'Association Nationale de Soutien aux Séropositifs et malades du Sida (ANSS) s'est assignée une mission de prévention du VIH-SIDA et de prise en charge globale des personnes affectées et infectées par ce fléau. Cette mission se réalise à travers l'atteinte d'objectifs suivants:

- Défendre les droits des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA et en particulier mener une lutte contre leur stigmatisation et leur discrimination ;
- Renforcer la prévention et promouvoir les comportements minimisant les risques de transmission du VIH/SIDA à travers notamment le dépistage volontaire, les activités de sensibilisation par les témoignages ;
- Plaider pour un accès universel aux traitements et aux soins ;
- Susciter l'entraide et la solidarité entre les membres ;
- Promouvoir la concertation entre acteurs dans la lutte contre le SIDA pour renforcer leurs capacités de prise en charge globale de qualité et favoriser la disponibilité de cette prise en charge ;
- Faciliter l'implication des personnes vivant avec le VIH/SIDA dans leur prise en charge ;
- Identifier des groupes vulnérables (Orphelins, autres Enfants et Adolescents Vulnérables, détenus, handicapés, MSM....) et mettre en place des réponses adaptées ;
- Capitaliser et valoriser les bonnes pratiques.

En termes d'effectifs de personnes qui sont prises en charge, la situation suivante prévalait au 31 Décembre 2010:

Au centre TURIHO qui abrite le siège social de l'ANSS, la file active était de 3844 personnes vivant avec le VIH-SIDA dont 1955 sous anti- rétroviraux (ARV).

A l'antenne de KIRUNDO, la file active était de 1939 personnes vivant avec le VIH-SIDA dont 757 sous ARV. A l'antenne de GITEGA, la file active était de 1727 personnes vivant avec le VIH-SIDA dont 698 sous ARV. A l'antenne de MAKAMBA, la file active était de 678 personnes dont 296 sous ARV. La séroprévalence du VIH à 229 752 PVVIH dont 57 438 en indication de traitement et, 17 698 PVVIH sous ARV, soit un taux de couverture de 30%

Pour les quatre antennes, la file active était de **8183** personnes dont **3706 sous ARV**, **1788 patients séropositifs non admis aux ARV**, 1201 patients séro inconnus, 1487 patients séronégatifs et 6 patients en arrêt de traitement.

De cet inventaire, les femmes représentent 62%, les hommes représentent 12% et les enfants représentent 16% de la file active tandis que 10% des enfants suivis à l'ANSS sont sous ARV. Le nombre de consultations s'élève à 41711, 803 nouveaux cas de patients suivis à l'ANSS, le nombre de préservatifs distribués l'année passée était de 126 588 pièces, 1805 patients ont été accueilli à l'hôpital du jour, 1149 patients ont été reçu en observance 7975 personnes se sont faits dépistées, 53 groupes de parole, 139 femmes et 111 bébés ont été suivi dans le cadre de la PTME, 7724 entretiens personnalisés ont été réalisés, 17174 visites à domiciles 4056 visites à l'hôpital ont été réalisées.

A côté de ces effectifs de personnes qui bénéficient de la prise en charge médicale, d'autres personnes sont soutenues par l'ANSS. C'est le cas des orphelins, des adolescents et d'autres enfants vulnérables qui reçoivent un appui psychosocial incluant l'encadrement, la scolarisation et l'appui social de tous ordres.

L'ANSS a aussi inscrit dans ses activités **un programme spécifique aux MSM** (*Men who have Sex with Men*) pour les minorités sexuelles (les hommes homosexuels, les femmes lesbiennes, transgenre, travailleurs de sexe mâle et les bisexuels (le)s).

Le personnel de l'ANSS a été sensibilisé à intégrer les MSM dans la prise en charge globale des PVVIH. Des activités de prévention et de sensibilisation, des entretiens personnalisés et des visites

à domicile ont été réalisés. Le dépistage a été assuré mais aussi la prise en charge globale des MSM infectés et non infectés.

Il est à noter que l'ANSS est la seule structure de lutte contre le Sida qui a intégré ce volet au niveau national.

Aussi, elle développe progressivement un programme de renforcement des capacités qui a commencé en 2008 par la création d'un centre de formation qui se veut être un centre d'excellence en matière de formations sur la prévention et la prise en charge globale de l'infection à VIH.

Les trois principaux Bailleurs de fonds de l'ANSS sont **le Gouvernement du Burundi via le Programme d'intensification, de décentralisation et de la lutte contre le SIDA au Burundi ; Sidaction et Family Health International (FHI).**

Les priorités de l'ANSS pour l'avenir tiennent compte de son plan d'action et son plan stratégique de chaque année qui s'inspirent du plan stratégique national en matière de lutte contre le VIH/Sida. Les principaux axes sont les suivants:

- Promouvoir la prévention de la transmission du VIH /VIDA et l'amélioration du bien-être des personnes infectées et où affectées par le VIH-SIDA ;
- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes infectées et où affectées par le VIH SIDA, par la prévention et la PEC globale ;
- Adapter l'organisation de l'ANSS au rythme de croissance de ses activités et à son environnement.

A 2 Termes de référence

Le Commissariat aux comptes de l'Association doit permettre au réviseur agréé de présenter une opinion professionnelle sur la situation financière de l'ANSS à la fin de chaque exercice, ainsi qu'il ressort des états financiers de l'Organisation (ainsi qu'une opinion sur les relevés de dépenses).

Les comptes de l'ANSS (livres de compte) servent de base à la préparation des états financiers de l'ANSS; tenus par l'organe de coordination de l'ANSS. Ils sont établis de manière à rendre compte des transactions financières relatives à l'ANSS.

Etendue de la mission

L'audit devrait être réalisé conformément aux normes internationales d'audit (**ISA**) et donnera lieu à toutes les vérifications et contrôles que l'auditeur pourra juger nécessaires en la circonstance. Lors de la réalisation du CAC, il importera tout particulièrement de s'assurer que :

- Toutes les ressources extérieures ont été employées conformément aux dispositions de chaque accord de financement applicable, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies.
- Les fonds propres ont été obtenus et employés conformément aux dispositions légales et statutaires, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été alloués.
- Les biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement applicables.

- Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives aux activités de l'Association (y compris les dépenses couvertes par des relevés de dépenses ou les comptes des bailleurs). Il devrait exister des relations de correspondance évidentes entre les livres de compte et les rapports présentés aux partenaires.

En cas d'utilisation de compte spéciaux, ceux-ci ont été tenus conformément aux dispositions des accords de financement applicables.

Les comptes de l'Association ont été préparés sur la base de l'application systématique des normes comptables internationales pertinentes ; ils donnent une image fidèle de la situation financière de l'Association au (jour/mois/année), ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos à cette date.

Vérification des états Financiers de l'Association

Les états financiers de l'ANSS devraient comprendre :

- un état récapitulatif des fonds reçus qui indique, séparément, les fonds reçus des bailleurs de fonds et les fonds propres ;
- un état récapitulatif des dépenses engagées au cours de l'exercice et cumulées à la date considérée, celles-ci étant présentées par grandes rubriques et par grandes catégories ; et
- un bilan indiquant les fonds cumulés de l'Association, les soldes bancaires, les autres actifs de l'Association et les engagements, le cas échéant ;
- Préparer un état de rapprochement entre les montants indiqués sous la rubrique «fonds reçus des bailleurs un par un» et les montants enregistrés au titre des décaissements de chaque bailleur et le présenter en annexe aux états financiers de l'Association. Dans le cadre de ce rapprochement, indiquer le mode de décaissement (comptes spéciaux, relevés de dépenses ou remboursements directs).

Vérification des relevés de dépenses

Vérifier, outre les états financiers, tous les relevés de dépenses présentés à l'appui des demandes de retrait/remboursement de fonds. Il devrait être procédé à tous les contrôles et vérifications jugés nécessaires en la circonstance. Il fallait examiner ces dépenses avec soin pour déterminer si elles sont admissibles au regard des accords de financement et eu égard, si nécessaire, aux rapports d'évaluation. Lorsqu'il est établi que des dépenses non admissibles ont été incluses dans les demandes de retrait de fonds et remboursées, le CAC devra l'indiquer. Il conviendra de présenter en annexe aux états financiers une liste des différentes demandes de retrait/remboursement de fonds sur présentation de relevés de dépenses en spécifiant le numéro de référence et le montant correspondant. Le montant total des retraits effectués au vu de relevés de dépenses devrait être inclus dans les états de rapprochement global des décaissements des bailleurs décrits précédemment.

Vérification des Comptes Spéciaux des projets financés par des bailleurs étrangers

Vérifier, en plus des états financiers de l'Association, les mouvements de fonds sur les comptes spéciaux liés aux projets. Les comptes spéciaux recouvrent généralement :

- Les dépôts et les reconstitutions opérés par les bailleurs de fonds

- Les paiements effectués en réponse à des demandes de retrait
- Les intérêts que peuvent rapporter les soldes et qui reviennent à l'association et
- Les soldes à la fin de chaque exercice.

Emettre une opinion sur le respect des procédures internes de l'Association et des bailleurs de fonds et des procédures nationales exigées et sur le solde des comptes des bailleurs de fonds en fin d'exercice.

Chercher à établir si les transactions financières effectuées pendant la période considérée, de même que les soldes à la fin de cette période, étaient admissibles et correctes, vérifier si les comptes des bailleurs ont été gérés et utilisés conformément aux accords de financement et si les contrôles applicables aux modes de décaissement sont adéquats.

Opinion du CAC

Outre l'opinion principale sur les états financiers du projet, il faudra consacrer un paragraphe distinct sur l'exactitude et l'éligibilité des dépenses ayant donné lieu à des retraits au vu de relevés de dépenses. Les états financiers de l'Association, y compris le rapport de CAC, devraient être adressés aux organes statutaires de l'Association en particulier à l'Assemblée Générale dans les meilleurs délais après approbation des recommandations et ajustements adressés à la coordination de l'Association. Le CAC le présentera devant l'organe suprême de l'Association.

Lettre à la Coordination

Outre le rapport d'audit, le CAC prépare une «lettre à la direction» dans laquelle il : devrait présenter les commentaires et observations sur les dossiers, systèmes et contrôles comptables examinés pendant l'audit, identifié les carences particulières et les points faibles des systèmes et des contrôles, et présenté des recommandations en vue de leur amélioration,

Fait rapport sur le degré de conformité à chacune des clauses financières des accords de financement et présenté des commentaires, le cas échéant, sur les facteurs internes et externes affectant le respect de ces clauses, en particulier sur le fonctionnement des organes impliqués dans la gestion quotidienne. Indiqué les questions qui auront attiré son attention durant le CAC parce qu'elles pourraient avoir un effort notable sur le fonctionnement du système de gestion administrative et financière, et portera à l'attention des organes dirigeants toute autre question que le CAC jugera pertinente.

En outre le CAC devrait consister essentiellement en :

Une évaluation des procédures administratives, financières et comptables ainsi que des systèmes de contrôle y afférents : ceci afin de proposer des recommandations d'amélioration ou de renforcement selon le cas

L'examen portera sur les procédures et systèmes de contrôle liés notamment à :

- La programmation budgétaire de l'ANSS, la réalisation de dépenses par lignes budgétaires de biens et services et l'utilisation des fonds de l'Association par rapport à leur destination finale ;
- La sélection des fournisseurs, contrôle de l'avancement des travaux et service faits et règlement des fournisseurs et prestataires de services ;
- L'enregistrement des dépenses de l'Association ;
- L'exécution des marchés et contrats passés avec les fournisseurs, qualité, quantité, délais, cautions bancaires et pénalités de retard éventuelles ;
- Le suivi du patrimoine immobilisé de l'Association et les mouvements de matières et fournitures diverses, ainsi que le caractère complet de leur enregistrement ;

L'enregistrement des mobilisations de ressources et le rapprochement des situations périodiques avec les bailleurs de fonds et la coordination de l'ANSS ;

Le contrôle des dépenses financées sur les fonds des bailleurs pour s'assurer qu'elles sont éligibles et ont été effectuées selon les procédures des bailleurs.

Il sera par ailleurs procédé à une vérification des états financiers en vue de formuler une opinion sur la régularité et la sincérité des comptes et sur l'observation des procédures des bailleurs.

Cette vérification devra comporter l'examen sur :

Les approvisionnements

- Analyse des documents (Bons, factures, comptabilité matière) ;
- Existence et valorisation des stocks ;
- Contrôle des volumes et des valeurs ;
- Confirmation des soldes.

Les investissements

- Analyse des documents y afférents ;
- Entrées et sorties ;
- Contrôle physique de l'existant.

Les dépenses

- Analyse des documents ;
- Contrôle des règlements ;
- Contrôle des volumes et des valeurs.

A-3 Confidentialité

Ce rapport est *strictement confidentiel* et s'adresse exclusivement à l'Association Nationale de Soutien aux Séropositifs et Malades du Sida (ANSS), aux bailleurs de fonds et au Gouvernement de la République du Burundi. CECOS ne sera pas responsable de sa multiplication et distribution non autorisées.

Nous avons produit ce rapport pour les objectifs stipulés. Nous déclinons la responsabilité pour son interprétation, utilisation ou exploitation à toutes autres fins.

B RAPPORT DES COMMISSARIATS AU COMPTES INDEPENDANTS SUR L'ENSEMBLE DES ETATS FINANCIERS POUR LA PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2010 AU 31 DECEMBRE 2010

Nous avons examiné les états financiers de l'Association Nationale de Soutien aux Séropositifs et Malades du Sida (ANSS) figurant aux pages 7 à 24 du présent rapports pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010, lesquels ont été préparés sur la base des principes comptables décrits à la page 16. Ce Projet est régi par les différents termes de les conventions signé entre l'ANSS et les Bailleurs des fonds respectives.

Nous avons obtenu toutes les informations et explications que nous avons jugées nécessaires aux fins de cet audit.

Responsabilités respectives de la direction et des auditeurs

Il est de la responsabilité de l'Association Nationale de Soutien aux Séropositifs et Malades du Sida (ANSS) de préparer les états financiers et de tenir des registres comptables adéquats qui reflètent, avec suffisamment d'exactitude et à tout moment, la situation financière de l'ANSS, et lui permettent de s'assurer que les comptes sont conformes aux Normes Comptables Internationales. L'ANSS est également responsable de la protection de ses biens et par conséquent de prendre des mesures adéquates pour la prévention et la détection des fraudes et d'autres irrégularités. Il est de notre responsabilité d'établir à partir de notre examen, une opinion indépendante sur les états financiers et de vous communiquer cette opinion.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec les normes internationales de vérification et de certification des comptes promulguées par la Fédération Internationale des Comptables (IFAC). Un audit comporte l'examen, au moyen de contrôles, des justificatifs relatifs aux montants et aux renseignements contenus dans les états financiers. Il comprend également une appréciation quant aux estimations significatives et jugements énoncés par les dirigeants lors de l'élaboration des états financiers, et quant au fait de savoir si les principes comptables sont adaptés aux circonstances du projet audité, sont appliqués de façon constante et sont correctement expliqués.

Nous avons planifié et réalisé notre audit de façon à obtenir toutes les informations et les explications que nous avons jugées nécessaires afin de nous procurer suffisamment d'éléments nous permettant d'obtenir raisonnablement l'assurance que les états financiers ne comportent aucune erreur significative. Lors de la formulation de notre opinion, nous nous sommes également assurés que l'information contenue dans les états financiers était présentée de façon adéquate. Nous estimons que notre examen constitue une base suffisante pour exprimer notre opinion.

Soldes d'ouverture au 1^{er} janvier 2010

Nous n'avons pas pu nous assurer de l'exactitude des soldes d'ouverture au 1^{er} janvier 2010 reporté de la période de 2009 et provenant de la comptabilité de l'ANSS vu que ceux-ci n'ont pas été audités indépendamment.

Opinion générale

A l'exception du point sur les soldes d'ouverture figurant dans le paragraphe ci-dessus et des cas isolés de faiblesses au niveau du contrôle interne qui ont été redressées, à notre avis, des registres comptables appropriés ont été tenus et les états financiers qui sont en concordance, présentent sincèrement la situation financière de l'ANSS au 31 décembre 2010 et les opérations s'étendant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

Opinion sur la conformité des Projets aux directives des différentes conventions

Outre l'opinion générale sur la sincérité des états financiers soulignée ci-dessus, à notre avis, l'ANSS s'est conformé aux directives spécifiques des différentes conventions à l'égard de cet exercice du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 dans la mesure où:

- a) les ressources fournies par les différents Bailleurs de fonds ont été employées conformément aux dispositions des différentes conventions, dans un souci d'économie et d'efficacité et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies;
- b) les biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions de l'Accord de financement applicables et plan de passation de marchés approuvé par la direction;
- c) les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives aux différents projets;
- d) les comptes de l'Organisation ont été préparés sur la base de l'application systématique des normes comptables internationales pertinentes, le plan comptable français et des principes comptables généralement admis, et ils donnent une image fidèle de la situation financière de l'ANSS ainsi que des ressources et des emplois au cours de l'exercice clos à cette date.

DATE: _____

**ASSOCIATION NATIONALE DE SOUTIEN AUX
SEROPOSITIFS ET MALADES DU SIDA
(ANSS)**

C ETATS FINANCIERS

C-1 Bilan au 31 décembre 2010

	Note	au 31/12/2010
		FBU
Actif		
Immobilisations	E-1	527.509.856
Tiers	E-2	32.388.191
<i>Valeurs disponibles</i>		
Banques	E-3	164.932.976
CCM-Etablissement Microcrédit		6.362.435
Caisses	E-4	2.928.612
Virement de fonds		<u>1.254.829</u>
Total de l'actif		<u>735.376.899</u>
Passif		
Fonds Associatifs et Ressource Assimilées	E-5	612.004.469
Fonds dédiés		89.484.995
Résultat de la période		<u>33.887.435</u>
Total du passif		<u>735.376.899</u>

Le bilan doit être lu en rapport avec les notes explicatives aux états financiers figurant sur les pages 44 à 48.

Le Responsable Financier

La Présidente Nationale de l'ANSS

Mme HABONIMANA Léocadie

Mme NIYONZIMA Jeanne GAPIYA.

**ASSOCIATION NATIONALE DE SOUTIEN AUX
 SEROPOSITIFS ET MALADES DU SIDA
 (ANSS)**

C-2 Etat consolidé des recettes et dépenses pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

	FBU
Produits d'exploitation	
Prestations de services	62.342.197
Produits et Profits divers	205.659.119
Subvention d'Exploitation	1.461.209.315
Reprise sur Amortissement	<u>11.585.900</u>
Total Produits d'exploitation	<u>1.740.796.531</u>
<i>Produits financiers</i>	
Produits Financiers	<u>5.264.196</u>
Total produits	<u>1.746.060.727</u>
 Dépenses	
Biens et Petites Equipements pour Tiers	757.000
Matières et Fournitures consommés	598.003.485
Transports consommés	25.864.687
Autres services consommés	170.943.147
Charges et pertes diverses	128.372.298
Frais du personnel	580.093.992
Impôts et Taxes	22.500
Dotation aux Amortissements et Provisions	207.069.130
Charges financières	<u>1.047.053</u>
Total dépenses	<u>1.712.173.292</u>
<i>Surplus de la période</i>	<u>33.887.435</u>

C-2-1 Etat des recettes et dépenses du financement Sidaction pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-AOI

	FBU
Financement	
Sidaction	<u>198.570.860</u>
Dépenses	
<i>I. Prise en charge médicale</i>	
Salaire médecin permanent	14.026.088
Salaire infirmière1	5.635.338
Salaire infirmière2	5.185.804
Salaire infirmière3	5.635.338
Salaire infirmière4	5.635.338
Achat de MEG	15.764.533
Hôpital / radio / biologie	2.370.411
Imprévus médicaux	<u>14.383.290</u>
	<u>68.636.139</u>
<i>II. Prise en charge psychosociale</i>	
Atelier culinaire	2.812.005
Soutien alimentaire VAD / VAH	2.523.855
Indemnités déplacement VAD&VH	1.360.900
Divers frais d'aide aux malades	3.246.181
Salaire assistantes sociales	5.636.955
Salaire assistantes sociales	5.636.954
Salaire conseillère	<u>6.126.914</u>
	<u>27.343.764</u>
<i>III. Structure administratif</i>	
Salaire Coordonnateur	19.391.049
Coordinatrice nationale adjoint	16.609.308
Salaire responsable des programmes	12.987.957
Salaire secrétaire administrative	9.296.286
Salaire responsable compta/finance	14.381.640
Comptable Siège BJA	5.366.673
Salaire Chef Comptable	8.563.153
Salaire Chef du charroi	4.140.215
Salaire chauffeur 1	3.223.937
Salaire chauffeur 2	2.288.093
Salaire planton	1.484.430
Salaire caissière	<u>5.771.438</u>
	<u>103.504.178</u>

C-2-1 Etat des recettes et dépenses du financement Sidaction pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-AOI-(suite)

	FBU
<i>IV. Assurance</i>	
Assurance vols	<u>1.459.787</u>
<i>Total des dépenses</i>	<u>200.943.868</u>
<i>Déficit de la période</i>	<u>(2.373.008)</u>
<i>Réserve reporté de la période précédente</i>	<u>3.701.138</u>
<i>Réserve à reporter</i>	<u>1.328.130</u>

C-2-2 Etat des recettes et dépenses du financement Sidaction pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Construction Maisons OEVs

	FBU
Financement	
Sidaction	<u>6.500.000</u>
Dépenses	
Investissement pour OEV	-
Achat parcelle	-
Soubassement	-
Maçonnerie	6.666.000
Revêtement	-
Couverture	-
Huissierie	<u>-</u>
Total	<u>6.666.000</u>
Déficit de la période	<u>(166.000)</u>
Réserves de la période précédente	<u>166.044</u>
Réserve à reporter	<u>44</u>

C-2-3 Etat des recettes et dépenses du financement Sidaction pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Projet de Formation

	FBU
Financement	
Sidaction	<u>81.624.035</u>
Dépenses	
1. Coûts liés aux formateurs et au coordinateur pédagogique (honoraires, indemnités, déplacements, logement)	
Coordinateur pédagogique	13.469.831
Honoraire pour psychologue	711.492
Honoraire pour médecin	1.034.897
Frais de subsistance pour l'équipe de supervision	<u>1.617.027</u>
	<u>16.833.246</u>
2. Participants aux formations (Frais de déplacement, logement, per diem)	
Per diem pour les participants	21.021.345
Frais de déplacement pour les participants	<u>1.940.432</u>
	<u>22.961.777</u>
3. Logistique	
Location salle	3.056.180
Pause café	4.851.080
Repas de midi	7.761.727
Achat carburant lié à la formation	1.293.621
Equipement divers	8.085.133
Location véhicules	<u>4.042.566</u>
	<u>29.090.308</u>
4. Matériel pédagogique	
Lot de matériel bureautique	<u>3.234.053</u>

C-2-3 Etat des recettes et dépenses du financement Sidaction pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Projet de Formation-(suite)

	FBU
5. Suivi/évaluation de la formation et des participants	
Frais de subsistance pour l'équipe de suivi évaluation	808.513
Location véhicule	1.051.067
Frais de communication sur terrain	161.703
Achat carburant lié au suivi évaluation (40L/jour)	<u>1.051.067</u>
	<u>3.072.350</u>
6. Frais de gestion	<u>6.504.425</u>
Total des dépenses	<u>81.696.159</u>
Déficit de la période	<u>(72.124)</u>
Réserve de la période précédente	<u>844.832</u>
Réserve à reporter	<u>772.708</u>

C-2-4 Etat des recettes et dépenses du financement Sidaction pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Projet Handicap

	FBU
Financement	
Sidaction	<u>8.085.133</u>
 <i>Constructions et gros investissement</i>	
Ordinateur avec Jaws	5.480.940
Frais de fonctionnement	293.000
<i>Formation</i>	<u>-</u>
Total des dépenses	<u>5.773.940</u>
 <i>Surplus de la période</i>	<u>2.311.193</u>
<i>Réserve reporté</i>	<u>310.879</u>
<i>Réserve à reporter</i>	<u>2.622.072</u>

C-2-5 Etat des recettes et dépenses du financement Sidaction pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-MSM

	FBU
Financement	
Sidaction	<u>9.647.229</u>
Dépenses	
<i>Salaire et indemnités</i>	
Salaire responsable projet	3.101.534
Frais pour 3 vacataires	<u>2.940.000</u>
	<u>6.041.534</u>
<i>Fonctionnement</i>	
Frais de communication	70.000
<i>Formation</i>	
Formation de 13 pairs éducateurs	175.550
<i>Prise en charge psycho-sociale des PVVIH</i>	
Mettre en place des espaces de confiance	2.384.000
Sensibilisation au dépistage volontaire	3.614.000
Descentes sur terrain pour la paire éducation	2.340.000
Descentes sur terrain pour le théâtre invisible	-
	<u>8.338.000</u>
<i>Prise en charge médicale des PVVIH</i>	
Achat des médicaments	-
Total des dépenses	<u>14.625.084</u>
Déficit de la période	<u>(4.977.855)</u>
<i>Réserve reporté</i>	<u>899.350</u>
<i>Réserve à reporter</i>	<u>(4.078.505)</u>

C-2-6 Etat des recettes et dépenses du financement Sidaction pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-PPSS

Financement	
Sidaction	<u>151.728.836</u>
Dépenses	
<i>Salaires</i>	
Salaire du responsable du projet	11.393.569
Indemnités du psychologue	11.393.569
Salaire assistante sociale1	6.163.297
Salaire assistante sociale2	5.499.507
Salaire médecin prise en charge des enfants	<u>13.128.638</u>
	<u>47.578.580</u>
<i>Frais de scolarisation 330 orphelins</i>	
Frais de scolarité des orphelins	26.829.389
Frais de déplacement école	1.394.020
Cours de rattrapage + tutorat	<u>516.000</u>
	<u>28.739.409</u>
<i>Prise en charge médicale</i>	
Suivi médical global des orphelins	3.453.750
Médicaments et traitements / IO	18.931.612
Examens divers + biologies	1.326.900
Frais d'hospitalisation	1.466.682
Achat ARV	<u>3.250.000</u>
	<u>28.428.944</u>
<i>PEC sociale</i>	
Loyer orphelins	14.953.000
Aides sociales	<u>1.610.200</u>
	<u>16.563.200</u>
Soutien nutritionnel	13.817.492
Activités de ressourcement	1.213.800
Caisse de solidarité familles tutrices	3.506.100
<i>Participation aux frais de fonctionnement</i>	
Carburant	7.860.671
Fournitures de bureau et frais administratifs	<u>3.701.578</u>
	<u>11.562.249</u>
<i>Total des dépenses</i>	<u>151.409.774</u>
<i>Surplus de la période</i>	<u>319.062</u>
<i>Réserve reporté</i>	<u>895.923</u>
<i>Réserve à reporter</i>	<u>1.214.985</u>

C-2-7 Etat des recettes et dépenses du financement Sidaction pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Projet de Viabilisation de Parcelle Makamba.

	<u>FBU</u>
Financement	
Sidaction	7.451.136
Dépense	
Frais de viabilisation	<u>6.000.000</u>
Total des dépenses	<u>6.000.000</u>
<i>Surplus de la période</i>	<u>1.451.136</u>

C-3-1 Etat des recettes et dépenses du financement CPLS Gitega pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Prévention du VIH/SIDA par Représentation Théâtrale et Témoignage

	FBU
Financement	
Subvention CPLS	<u>43.017.196</u>
 <i>Organisation des séances IEC pour les déplacés</i>	
Formateur	1.908.000
Collation	3.180.000
Frais de déplacement	3.180.000
Matériel de formation	<u>3.084.600</u>
	<u>11.352.600</u>
 Achat Kit	
Achat de 20 livret	190.000
20 Portes documents	90.000
20Penis en bois	24.000
20 para pluie	70.000
Stylos	36.000
20 registres	<u>22.000</u>
	<u>432.000</u>
 <i>Frais hebdomadaires de déplacement des relais communautaires (30 relais)</i>	
Relais communautaire	-
Frais de déplacement de 20 relais communautaires	<u>832.000</u>
	<u>832.000</u>
 <i>Promotion de la PTME envers les hommes et les femmes</i>	
Facilitateurs	384.000
Frais de déplacement des participants	2.560.000
Sonorisation	400.000
Collation	2.784.000
Location salle	160.000
Carburant	<u>405.640</u>
Sous total	<u>6.693.640</u>
 <i>Frais de gestion et suivi-évaluation</i>	
10% du total des activités	<u>2.326.850</u>
Total des dépenses	<u>21.637.090</u>
<i>Surplus de la période</i>	<u>21.380.106</u>
<i>Réserve reporté</i>	<u>4.516.502</u>
<i>Réserve à reporter</i>	<u>25.896.608</u>

C-3-2 Etat des recettes et dépenses du financement CPLS Makamba pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Prévention du VIH/SIDA par Représentation Théâtrale et Témoignage

	FBU
Financement	
Subvention SEP/CNLS	<u>9.998.219</u>
I. Groupes de parole	
Assurer des groupes de parole pour 200 T.S (travailleuses de sexe)	2.850.540
II Kits de prévention	
Accorder des kits de prévention pour 4 relais communautaires	86.400
III. Distribution des préservatifs	
Assurer les frais de déplacement pour 4 relais communautaires pour la distribution des préservatifs	192.000
IV. Trousses de prévention	
Accorder des trousses de prévention pour 200 T.S	1.531.700
V. A.G.R	
Assurer les activités génératrices de revenu (A.G.R) pour 15 T.S séropositives	2.250.000
VI. Frais de gestion	
Frais de fonctionnement	<u>428.000</u>
Total des dépenses	<u>7.338.640</u>
Surplus de la période	<u>2.659.579</u>

C-4-1 Etat des recettes et dépenses du financement FHI pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-ANSS ART/ANSS ARV-Prophylaxie des Ios.

Financement	FBU
FHI	<u>89.744.143</u>
Dépenses	
Salaires*	52.288.494
Avantages sociaux*	669.850
Honoraires consultants et professionnels*	-
Approvisionnement*	-
Déplacements, transport et indemnité journalière	9.055.645
Dépenses de bureau	9.443.668
Autres coûts directs*	16.056.500
Sous-bénéficiaires	-
Coûts indirects	<u>-</u>
Total des dépenses	<u>87.514.157</u>
Surplus de la période	<u>2.229.986</u>
Réserve reporté	<u>67.313</u>
Réserve à reporter	<u>2.297.299</u>

C-5-1 Etat des recettes et dépenses du financement RBP+ pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Programme d'Intensification et de Décentralisation de la Lutte contre le SIDA au Burundi (PRIDE)-Centre TURIHO

	FBU
Financement	
RBP+	<u>28.111.902</u>
<i>But 1. Renforcer les prestations de prévention de proximité en faveur des populations clés les plus exposées au VIH</i>	
Assurer un accompagnement psychosocial aux femmes enrôlées dans le programme de PTME	97.000
Apporter un soutien nutritionnel aux femmes séropositives enceintes ou allaitantes indigentes dans le cadre de la PTME	<u>811.780</u>
	<u>908.780</u>
<i>But 2. Renforcement qualitatif et quantitatif de la prise en charge thérapeutique des PVVIH de la PEC psychosociale et nutritionnelle des PVVIH</i>	
Assurer les séances d'éducation thérapeutique pour les PVVIH sous traitement ARV sur les sites de PEC	225.500
Assurer le déplacement des PVVIH grabataires démunies vers les structures de PEC	213.920
Assurer les frais de déplacement des prestataires des soins de santé à domicile	1.835.130
Acquérir des kits pour les soins à domicile pour les PVVIH sous ARV nécessitant des soins palliatifs	1.069.600
Organiser des groupes de parole dans les structures de prise en charge en charge	111.700
Contribuer à la mise à disposition des suppléments nutritionnels aux PVVIH sous ARV les plus démunies	18.954.550
Assurer une récupération nutritionnelle par la distribution des suppléments aux PVVIH sous ARV dénutries	1.518.750
Organiser des ateliers de démonstration culinaire	<u>535.970</u>
	<u>24.465.120</u>
Frais de gestion (10%)	<u>2.736.760</u>
Total des dépenses	<u>28.110.661</u>
<i>Surplus de la période</i>	<u>1.241</u>

C-5-2 Etat des recettes et dépenses du financement RBP+ pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Programme d'Intensification et de Décentralisation de la Lutte contre le SIDA au Burundi (PRIDE)-Gitega

Financement	FBU
RBP+	<u>83.599.971</u>
1. Renforcement de la lutte contre les IST/VIH par l'intégration de la SR et l'amélioration des interventions directes de la prévention	
Assurer un accompagnement psychosocial aux femmes enrôlées dans la PTME	-
Apporter un soutien nutritionnel aux femmes séropositives enceintes ou allaitantes	676.200
2. Renforcement qualitatif et quantitatif de la PEC thérapeutique des PVVIH de la PEC psychosociale et nutritionnelle des PVVIH	
Assurer les séances d'éducation thérapeutique pour les PVVIH sous traitement ARV sur les sites de PEC	145.560
Assurer les frais de déplacement des prestataires des soins de santé à domicile	824.840
Acquérir des kits pour les soins à domicile pour les PVVIH sous ARV	895.500
Organiser des groupes de parole en faveur des parents ou tuteurs des enfants séropositifs sur l'éducation thérapeutique	38.816
Organiser des groupes de parole dans les structures de PEC	29.112
Contribuer à la mise à disposition des suppléments nutritionnels aux OEV	5.009.020
Contribuer à la mise à disposition des suppléments nutritionnels aux PVVIH sous ARV les plus démunis	15.538.770
Assurer une récupération nutritionnelle par la distribution de suppléments aux PVVIH sous ARV dénutries	1.265.160
Organiser des ateliers de démonstration culinaire	<u>446.630</u>
	<u>24.193.408</u>
3. Renforcement des capacités de la communauté pour la protection des droits, le soutien et la réduction de l'impact économique du VIH/SIDA sur les PVVIH et les OEV	
Former les OEV en gestion des AGR	3.102.700
Acquérir des kits AGR pour OEV formés	3.366.000
Fournir du matériel scolaire et des uniformes aux OEV de l'école primaire les plus nécessiteux	19.523.700
Fournir du matériel scolaire et des uniformes aux OEV de l'école secondaire les plus nécessiteux	4.001.900

C-5-2 Etat des recettes et dépenses du financement RBP+ pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Programme d'Intensification et de Décentralisation de la Lutte contre le SIDA au Burundi (PRIDE)-Gitega (suite)

	FBU
Faciliter l'accès aux soins de santé à 10 % d'OEV de plus de 5 ans	1.065.418
Organiser la protection des OEV contre toute forme de violation de leurs droits	-
Former les leaders PVVIH en gestion des AGR	4.538.300
Assurer un appui en matériels aux PVVIH pour le démarrage des AGR	<u>9.900.000</u>
	<u>45.498.018</u>
Frais de gestion 10 %	<u>7.579.710</u>
Total des dépenses	<u>77.947.336</u>
<i>Surplus de la période</i>	<u>5.652.635</u>

C-5-3 Etat des recettes et dépenses du financement RBP+ pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Programme d'Intensification et de Décentralisation de la Lutte contre le SIDA au Burundi (PRIDE)-Kirundo

Financement	
RBP+	<u>18.560.258</u>
1. Renforcement de la lutte contre les IST/VIH par l'intégration de la SR et l'amélioration des interventions directes de la prévention	
Assurer un accompagnement psychosocial aux femmes enrôlées dans la PTME	-
Apporter un soutien nutritionnel aux femmes séropositives enceintes ou allaitantes	520.880
2. Renforcement qualitatif et quantitatif de la PEC thérapeutique des PVVIH de la PEC psychosocial et nutritionnelle des PVVIH	
Assurer les séances d'éducation thérapeutique pour les PVVIH sous traitement ARV sur les sites de PEC	110.383
Assurer le déplacement des PVVIH grabataires démunies vers les structures de PEC	78.000
Assurer les frais de déplacement des prestataires des soins de santé à domicile	446.200
Acquérir des kits pour les soins à domicile pour les PVVIH sous ARV	-
Organiser des groupes de parole en faveur des parents ou tuteurs des enfants séropositifs sur l'éducation thérapeutique	-
Contribuer à la mise à disposition des suppléments nutritionnels aux PVVIH sous ARV	12.520.538
Assurer une récupération nutritionnelle par la distribution de suppléments aux PVVIH sous ARV dénutries	938.750
Organiser des ateliers de démonstration culinaire	-
	<u>14.093.871</u>
Frais de gestion 10 %	<u>1.638.620</u>
Total des dépenses	<u>16.253.371</u>
Surplus de la période	<u>2.306.887</u>

C-6-1 Etat des recettes et dépenses du financement Bristol Myers Squibb Foundation Inc. pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Projet BMS

	FBU
Financement	
BMS	<u>50.708.949</u>
Dépenses	
<i>Personnel</i>	
Psychologues	9.672.240
Infirmiers	<u>3.200.000</u>
	<u>12.872.240</u>
<i>Moyens matériels</i>	
Supports visuels / observance (Outils)	2.339.040
<i>Activités</i>	
Mise en réseau du centre de formation et connexion WIFI	783.000
Formation d'une unité pour la mise en place de la bibliothèque du centre de formation de l'ANSS	464.200
Suivi des patients à domicile par les pairs éducateurs (4 visites par intervenant et par semaine)	13.295.181
Espaces cafés	4.905.700
Groupes de parole pour patients sous ARV	1.118.950
Week-ends thérapeutiques pour patients sous ARV	689.012
Colonies de vacances pour enfants sous ARV	703.520
Suppléments nutritionnels aux patients très démunis en début de prise des ARV	8.515.420
Ateliers culinaires	<u>2.936.510</u>
	<u>33.411.493</u>
<i>Frais de fonctionnement</i>	
Activités	357.440
Frais de communication	954.438
Eau & Electricité	156.298
Frais bancaires	<u>111.549</u>
	<u>1.579.725</u>
Total de dépenses	<u>50.202.498</u>
<i>Surplus de la période</i>	<u>506.451</u>

C-7-1 Etat des recettes et dépenses du financement Ensemble pour une Solidarité Thérapeutique Hospitalière en Réseau pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Projet ESTHER

	FBU
Financement	
Esther	<u>13.302.703</u>
<i>3 Formation -Renforcement des capacités</i>	
3.1.1 Transport	-
Déplacement des participants	339.000
3.1.2 Hébergement/per diem	-
Indemnités de facilitateurs : 3 pers x 3 x 2 sessions	225.000
<i>3.1.3 Logistique</i>	
Frais pédagogiques : (20 pers x 1 session)	43.500
Pause café (23 pers x 3 jrs x 1 session)	172.500
Restauration (23 pers x 3 jrs x 1 session)	442.800
Location salle : 3 jours x 1 session	<u>240.000</u>
	<u>1.462.800</u>
<i>4 Soutien aux associations</i>	
4.1 Prestations d'associations	-
Appui structurel	707.450
4.2 Financements projets association	-
Collation participants	553.500
Déplacement d'1 animateur externe	<u>188.000</u>
	<u>1.448.950</u>
<i>4.3 Appui aux orphelins</i>	
Frais locatifs des maisons	2.090.000
Soutien alimentaire : distribution des vivres	5.478.200
Kits d'hygiène	<u>344.790</u>
	<u>7.912.990</u>
<i>5 Autres prestations</i>	
5.3.4 Référent interne projet ESTHER	<u>1.200.000</u>
Total de dépenses	<u>12.024.740</u>
<i>Surplus de la période</i>	<u>1.277.963</u>
<i>Réserve reporté</i>	<u>53.165</u>
<i>Réserve à reporter</i>	<u>1.331.128</u>

C-8-1 Etat des recettes et dépenses du financement Fondation de France pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010

Financement

Fondation de France **24.165.568**

Dépenses

Frais de fonctionnement 14.000

Appui en Lait maternisé 16.967.500

Appui en supplément alimentaire 5.801.110

Examen gynécologiques 1.159.000

Appui en kit d'hygiène 3.018.000

Total de dépenses **26.959.610**

Déficit de la période **(2.794.042)**

Réserve reporté **2.801.777**

Réserve à reporter **7.735**

C-9-1 Etat des recettes et dépenses du financement Plate forme pour le Renforcement Mutuel des Acteurs de Première Ligne Engagées dans la prise en Charge Globale de Qualité des PVVIH (IPPTE-REMUA) pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Projet « Amélioration de l'espace d'accueil du Centre Turiho de l'ANSS »

	FBU
Financement	
Plate Forme REMUA-Fonds IPPTE	<u>20.632.120</u>
Dépenses	
I. Aménagements	9.754.924
II. Suivi des activités	9.631.950
III. Équipement espace pour enfants	<u>1.383.200</u>
Total des dépenses	<u>20.770.074</u>
Déficit de la période	<u>(137.954)</u>
Réserve reporté	<u>138.582</u>
Réserve à reporter	<u>628</u>

C-10-1 Etat des recettes et dépenses du financement Centre Nationale de Référence (CNR) pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Projet-Participation à l'étude de monitoring de la résistance du VIH aux Médicaments antirétroviraux.

	FBU
Financement	
CNR	<u>2.600.000</u>
Dépenses	
Motivation des prestataires et/ ou amélioration du suivi clinique des patients	1.300.000
Carburant	1.300.000
Logistique (rapport, communication,,,))	-
Médiateurs (recherche de patients) et/ou amélioration du suivi clinique des patients	-
Total	2.600.000
<i>Surplus de la période</i>	=
<i>Réserve reporté</i>	<u>62.882</u>
<i>Réserve à reporter</i>	<u>62.882</u>

C-10-1 Etat des recettes et dépenses du financement CORDAID-Makamba pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Projet

	FBU
Financement	
Subvention CORDAID	<u>31.379.669</u>
Dépenses	
Primes	21.098.929
Frais de fonctionnement	10.619.518
Total des dépenses	<u>31.718.447</u>
<i>Déficit de la période</i>	<u>(338.778)</u>
<i>Réserve reporté</i>	<u>2.139.319</u>
<i>Réserve à reporter</i>	<u>1.800.541</u>

C-11-1 Etat des recettes et dépenses du financement CNLS pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-Projet « Appui au programme de Décentralisation et d'Intensification de la lutte contre le SIDA »APRODIS

	FBU
Financement	
CNLS	<u>298.905.756</u>
Dépenses	
1. Rémunération du personnel	
4.2.3 Indemnités des médiateurs	67.006.670
4.2.2 Salaires médecins Bja et Gitega (2 de Buja, 1 de Gitega)	16.371.000
4.2.2 Salaires médecins Bja et Mkaba (1 de Buja, 1 de Mkaba)	9.417.186
4.2.2 Salaires infirmières Buja	7.704.000
4.2.2 Salaire infirmière Gitega	2.054.400
4.2.2 Salaire laborantin Bja	3.531.000
4.2.2 Salaire laborantin Gitega	2.889.000
4.2.2 Salaire gestionnaire de données Buja	3.210.000
4.2.2 Salaire Infirmière Makamba	2.400.000
4.2.2 Salaire Chargé de l'encodage Buja	3.210.000
Salaire Conseiller Makamba	2.400.000
Salaire Comptable Makamba	<u>1.800.000</u>
	<u>121.993.256</u>
2. Loyer	
4.2.2 Loyer antenne Makamba et Gitega	4.800.000
3. Suivi biologique	
4.2.2 Assurer le suivi biologique des patients sous ARV et examens complémentaires	156.485.515
Frais de fonctionnement	<u>15.601.321</u>
Total des dépenses	<u>298.880.092</u>
Surplus de la période	<u>25.664</u>

C-12-1 Etat des recettes et dépenses du financement Fonds propres pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010

Financement

Prestation de service	62.342.197
Produits et profits divers	205.659.119
Autres fonds propres	<u>364.267.671</u>
	<u>632.268.987</u>

Dépenses

Mobilier	12.000
Médicaments	3.783.992
Réactifs	191.573.393
Soins de santé bénéficiaires	444.342
Appui divers aux bénéficiaires	2.596.000
Eau et électricité	4.839.510
Carburants et lubrifiants	185.552.472
Petit outillage et matériels	1.783.000
Imprimés & fournitures de bureau	15.172.250
Fournitures d'entretien	100.750
Fournitures divers	719.500
Transports consommés	630.500
Transports et déplacements des bénéficiaires	1.616.000
Transport et déplacements de salariés	80.000
Déplacement Comité Exécutif	110.000
Locations immeubles	160.000
Locations véhicules	536.000
Locations matériels	410.000
Entretien et réparation véhicules	14.615.546
Entretien et réparation machines et autres matériels	8.260.359
Agencements, aménagements et installations	2.980.600
Frais de vacatariat	6.611.000
Honoraires et frais de réfèrent	3.355.390
Frais bancaires	1.254.421
Frais PTT	16.912.216
Location de main d'ouvre	2.454.307
Missions locales	6.025.000

C-12-1 Etat des recettes et dépenses du financement Fonds propres pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010-(suite)

Soins de santé du personnel	2.131.317
Frais publicité & appel d'offre	409.920
Frais représentation & réception	579.400
Compte de report et réalisations	9.078.038
Charges et pertes diverses	6.353.962
Séminaires et ateliers	4.788.500
Autres frais de formation	512.100
Assurance véhicules	1.149.522
Salaires de base	20.338.836
Primes et autres indemnités	47.773.431
INSS part patronale	1.073.052
MFP part patronale	1.646.387
Intérêts bancaires	12
Compensation prêts AGRs CCM	1.047.017
Dotations aux amortissements	<u>94.147.635</u>
Total des dépenses	<u>663.617.677</u>
Déficit de la période	<u>(31.348.690)</u>
Réserve reporté	<u>105.786.463</u>
Réserve à reporter	<u>74.437.773</u>

D PRINCIPES COMPTABLES

Principes comptables principaux appliqués

A partir de l'exercice 2010 les états financiers annuels de l'association, Association Nationale de Soutien aux Séropositifs et Malades du Sida (ANSS) présentent dorénavant un compte de résultat global et un bilan reflétant les activités et le patrimoine de l'ANSS selon les normes comptables en application.

Les conventions générales comptables ont été globalement appliquées, dans le respect des principes de prudence et de continuité de l'exploitation. Il convient de préciser qu'il n'existe pas de plan comptable associatif au Burundi. Aussi, le traitement des opérations est conforme aux prescriptions du Plan Comptable National Burundais (PCNB) adaptées aux spécificités du secteur associatif selon les modalités du plan comptable de la vie associative utilisé en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

A partir de l'exercice 2010, l'ANSS procède à un inventaire de ses biens et équipements pouvant faire l'objet d'une intégration dans l'actif immobilisé du bilan. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition des immobilisations (les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).

Les immobilisations et le cumul des amortissements antérieurs à 2010 ont fait l'objet d'un report à nouveau le 1^{er} janvier 2010 et la contrepartie affectée dans les Fonds Associatifs :

- dans les fonds propres, sur la ligne « Report à nouveau des soldes des bilans antérieurs à 2010 » pour la valeur nette des immobilisations acquises directement par l'association hors budgets bailleurs
- dans les autres fonds associatifs, sur les lignes « Subvention d'investissement » pour les immobilisations acquises par l'association dans le cadre des budgets bailleurs

Les subventions d'équipement -

Les amortissements pour dépréciations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : Linéaire sur 20%,

- | | |
|--|-------------------|
| - Installations et agencements : | Linéaire sur 10%, |
| - Matériel de transport : | Linéaire sur 20%, |
| - Equipement et matériel techniques : | Linéaire sur 20%, |
| - Matériel informatique et bureautique : | Linéaire sur 20%, |
| - Mobilier de bureau : | Linéaire sur 20% |

Tableau des immobilisations et amortissements

Les fonds associatifs et le haut du passif du bilan

L'ANSS a choisi d'appliquer la nomenclature française adaptée aux spécificités associatives notamment par l'introduction de la notion de « Fonds Associatifs » et ses postes afférents qui se substituent aux postes de capitaux utilisés par les établissements du secteur concurrentiel.

Les différents postes des fonds associatifs et ressources assimilées comprennent les fonds propres en tant que tels soit principalement les apports et les legs et donations impliquant la mise à disposition définitive de biens au profit de l'association. Les autres fonds associatifs concernent les biens mis à disposition à titre provisoire. La ligne « Report à Nouveau des soldes des bilans antérieurs à 2010 » a été utilisée pour établir le bilan de départ et constater la valeur des postes inscrits à l'actif et au passif.

Subventions d'exploitation, fonds dédiés et produits constatés d'avance

Comme il n'existe pas de postes spécifiques prévus par le plan comptable burundais pour traiter les subventions notifiées sur un exercice et non consommées en totalité sur ce même exercice, l'ANSS a choisi de prendre modèle sur les dispositions relevant du plan comptable associatif français et principalement sur le règlement CRC n° 99.01 du 16 février 1999 introduisant la notion de « Fonds Dédiés ».

La subvention est ainsi comptabilisée en produit sur l'exercice de notification et apparaît pour son montant total en classe 76. La partie non consommée lors de l'exercice de référence fait l'objet d'une écriture de dotation en fonds dédiés (compte 6831) qui traduit vis à vis du financeur l'engagement à réaliser sur les ressources affectées. La contrepartie est inscrite au bilan au crédit des comptes de racine 1931. La réalisation ultérieure de ces engagements fait l'objet d'une écriture de reprise lors des exercices suivants (compte 7831).

Concernant le traitement des conventions pluriannuelles, dans un premier temps la subvention est comptabilisée dans sa globalité sur l'exercice de notification. Dans un second temps, à la clôture de l'exercice, la partie rattachée aux exercices futurs est comptabilisée en diminution du produit global initial (débit du compte 76) dont la contrepartie créditrice est inscrite au bilan en produits constatés d'avance (classe 4715).

Les subventions d'équipement

La comptabilisation des subventions d'équipement réalisées se déroule au fil des acquisitions effectuées : l'immobilisation et son financement effectif sont donc comptabilisés simultanément. Les subventions d'équipement réalisées sont inscrites dans les comptes de racine 141 à 146 au passif du bilan dans les autres fonds associatifs et ressources assimilées de l'ANSS.

Chaque subvention d'équipement fait l'objet d'une reprise dans le compte de résultat au rythme de l'amortissement du bien pour annuler l'impact de ce dernier sur le résultat annuel. Ainsi, cette reprise ou quote-part de subvention d'équipement est comptabilisée au crédit du compte 7495 par le débit du compte 1480. A la fin de la période d'amortissement, lorsque la totalité de la subvention sera réintégrée dans les résultats, les comptes de racine 141 à 146 et 1480 concernés seront soldés les uns par les autres.

La part non réalisée de la subvention d'équipement est inscrite dans les comptes de racine 1491 à 1498 au passif du bilan de l'exercice de notification de la convention globale. Ce compte est soldé au fur et à mesure de la réalisation des subventions d'équipement lors de l'acquisition des immobilisations (ou dans les cas de réaffectation des subventions d'équipement en subventions d'exploitation).

Les activités génératrices de revenu (AGR)

Les prêts attribués aux bénéficiaires sont inscrits à l'actif immobilisé de l'ANSS en immobilisations financières (*Prêts à Long et Moyen Terme*) au débit du compte 2512. La signature du contrat de prêt et la remise de la somme au bénéficiaire déclenchent la comptabilisation d'opérations d'immobilisations financières et leur contrepartie en trésorerie (chèques tirés sur la banque IBB CNLS/AGRs, comptes 564200).

Parallèlement, les subventions affectées à la mise en place des AGR sont inscrites au passif du bilan au crédit des comptes de racine 147 « Subventions aux prêts AGR ».

A la clôture de l'exercice, une provision pour dépréciation constatant le risque de non recouvrement est constituée pour la totalité des prêts AGR octroyés. Cette provision est comptabilisée au débit du compte 689512 par le crédit du compte 29512. Les prêts remboursés font l'objet d'une reprise sur provision au débit du compte 29512 par le crédit du compte 789512.

Suivant le principe énuméré au paragraphe 4^o) sur les reprises des subventions d'équipement dans le compte de résultat au rythme de l'amortissement du bien, la constitution d'une provision en charges déclenche la comptabilisation en produits pour le même montant d'une quote-part pour équilibrer le compte de résultat. Cette quote-part sur subventions aux prêts AGR est comptabilisée au crédit des comptes de racine 7497 par le débit des comptes de racine 1487.

Par ailleurs, suivant toujours le principe appliqué aux subventions d'équipements, la part non réalisée de la subvention affectée à la mise en place des AGR est inscrite dans le compte 1499* au passif du bilan de l'exercice de notification de la convention globale. Ce compte est soldé au fur et à mesure de l'attribution des prêts aux bénéficiaires.

L'analyse des demandes, le suivi et l'évaluation des actions ainsi que le recouvrement des prêts attribués sont réalisés par les agents sociaux et médiateurs de santé de l'ANSS en charge des AGR. Le recouvrement des prêts est comptabilisé au crédit du compte 2512. La comptabilisation du remboursement est déclenchée lorsque les prêts recouverts sont déposés à la banque par les agents de suivi au siège national et dans les antennes (***Interbank Burundi à Bujumbura ; Ecobank à Gitega ; Banque de Crédit du Burundi à Kirundo***) excepté Makamba dont nous n'avons pas l'information sur le dépôt des remboursements au jour de la préparation de la présente annexe.

La partie des fonds recouverts non encore déposée en banque n'est pas enregistrée en comptabilité mais suivie en extra-comptable par les agents en charge des AGR. A ce titre, à partir de l'exercice 2011, un rapprochement sera réalisé entre la comptabilité et les tableaux extra-comptables au minimum à la clôture de l'exercice.

En outre, l'ANSS a ouvert à Bujumbura depuis plusieurs années un compte dans un établissement de micro-crédit, la CECM, où un fonds de garantie a été déposé. Une partie des prêts attribués aux bénéficiaires est remboursée par ces derniers au moyen d'un versement direct sur ce compte. Le suivi du compte est effectué par la cellule AGR. En comptabilité, les comptes de racine 569 distinguent les établissements de micro-crédit des établissements bancaires. L'ensemble des opérations de compensation, remboursement des prêts et rémunération du fonds de garantie sont inscrites dans les comptes financiers en charges et produits (racines 67 et 77). Un document récapitulatif des opérations annuelles est adressé par la CECM à la cellule AGR.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation peut être pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Stocks

Les stocks (actif du bilan) et leur variation annuelle (compte de résultat) ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de l'ANSS. Les produits pharmaceutiques ayant donné lieu à facturation et achetés directement par l'ANSS sont inscrits dans les charges de l'exercice (racine 6111).

Le suivi des stocks des produits pharmaceutiques (réactifs, ARV, médicaments contre les infections opportunistes) est réalisé en extracomptable par le personnel médical et paramédical de l'association.

Les produits pharmaceutiques reçus en nature (principalement les ARV) font l'objet d'une valorisation inscrite dans les présents états

Valorisation des produits pharmaceutiques reçus en nature

Les dons en nature de médicaments sans contrepartie numéraire ne devant pas apparaître dans les comptes courants, ils sont présentés dans une troisième partie ad hoc du compte de résultat

Composition et valorisation des produits pharmaceutiques reçus en nature en 2010 :

Réactifs		429 907
Médicaments contre les infections opportunistes (IO)	+	32 053 267
Traitements anti-retroviraux (ARV)	+	1 087 206 478
		<hr/>
Total des produits pharmaceutiques valorisés au 31/12/2010		1 119 689 652 FBU

La synthèse du compte d'emploi des ressources (d'exploitation)

Ce document qui permet de détailler l'origine et l'affectation des ressources de l'association par activité n'a pu être établi au moment de la préparation des présents états de synthèse. Les informations budgétaires qui le composent sont issues du croisement des données du compte de résultat général et du compte d'emploi analytique de l'association et peuvent intégrer la valorisation des produits pharmaceutiques reçus en nature.

Dans le cadre des exercices futurs, l'ANSS doit envisager de préparer cet indicateur budgétaire très utile et annexer la synthèse de ce document aux états financiers de fin d'année.

E NOTES EXPLICATIVES AUX ETATS FINANCIERS

E-1 Immobilisations

	Acquisition/Valeur Brut	Dotation aux amortissements	Valeur Comptable Nette
	FBU	FBU	FBU
<i>Immobilisations Incorporelles</i>	10.213.840	8.171.073	2.042.767
Logiciels	<u>10.213.840</u>	<u>8.171.073</u>	<u>2.042.767</u>
 <i>Immobilisations Corporelles</i>			
Terrains	20.927.562	-	20.927.562
Constructions	445.347.183	108.209.714	337.137.469
Mobiliers	95.336.493	48.859.025	46.477.468
Matériels de transport	83.074.617	76.239.617	6.835.000
Matériels	351.276.288	266.058.286	85.218.002
Agence, Aménagement et installation	<u>16.283.274</u>	<u>4.748.186</u>	<u>11.535.088</u>
	<u>1.012.245.417</u>	<u>504.114.828</u>	<u>508.130.589</u>
 <i>Immobilisation encours</i>	5.970.000	-	5.970.000
Encours de constructions	<u>5.970.000</u>	-	<u>5.970.000</u>
	<u>1.028.429.257</u>	<u>512.285.901</u>	<u>516.143.356</u>
 <i>Immobilisations Financières</i>	29.899.200	18.532.700	11.366.500
Prêts aux bénéficiaires (AGRs)	<u>29.899.200</u>	<u>18.532.700</u>	<u>11.366.500</u>
Total immobilisations	<u>1.058.328.457</u>	<u>530.818.601</u>	<u>527.509.856</u>

E-2 Tiers

	FBU	FBU	FBU
Fournisseurs	109	(6.925.426)	(6.925.317)
Clients	19.795.151		19.795.151
Etat et autres Organismes	193.577.190	(4.910.630)	188.666.560
Personnel	962.250	(10.859.591)	(9.897.341)
Organismes Sociaux	4	-	4
Compte de Régularisation	<u>3.775.043</u>	<u>(163.025.909)</u>	<u>(159.250.866)</u>
	<u>218.109.747</u>	<u>(185.721.556)</u>	<u>32.388.191</u>

E-3 Banques

	FBU
 <i>Banque du Commerce du Burundi</i>	
Bancobu AAP Makamba	1.755.592
Bancobu APRODIS Makamba Ph4	-
Bancobu BMS Makamba	-
Bancobu CNLS AGR Makamba	781.779
Bancobu CTB Makamba	83.830
BANCOBU FP Makamba	245.007
Bancobu Sidaction Euros	5.801.976
Bancobu Sidaction Buja	30.328.286
Bancobu Sidaction Makamba	15.802
Bancobu CPLS Makamba	<u>2.659.579</u>
	<u>41.671.851</u>
 <i>Banque de Crédit de Burundi</i>	
BCB AGRs Retour Kirundo	439.500
BCB APRODIS Gitega Ph4	(4.499)
BCB APRODIS Kirundo Ph4	(9.733)
BCB BMS Kirundo	(27.115)
BCB CNLS AGR Kirundo	39.502
BCB FHI Kirundo	428.840
BCB PRIDE Kirundo	2.140.547
BCB Sidaction Gitega	(1.692)
BCB Sidaction Kirundo	18.133
CPLS Gitega	16.528.319
CPLS Kirundo	6.944.119
Cpte BCB 111687-94 CTB	12.952
Cpte BCB 24600-09 PMLSO	69.861
Cpte BCB BPS Kirundo	2.693.747
Cpte BCB CNLS Buja	444.847
Cpte BCB Kirundo 208-0016209-07(FP Kirundo)	115.355
Cpte BCB205-0026456-35(FP Gitega)	<u>2.566.044</u>
	<u>32.398.727</u>
 <i>Finalease</i>	
Cpte Finalease	<u>2.793.398</u>
 <i>Interbank Burundi</i>	
Cpte FLB 09016331121-52 Dollars	506.400

République du Burundi
Association Nationale de Soutien aux Séropositifs et Malades du Sida (ANSS)
Rapport de Commissariat aux comptes du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010

Cpte IBB 3003-01-12 CC	2.763.449
Cpte IBB 3003-02-13 Euros	1.457.131
Cpte IBB 3003-03-14 Dollars	738.408
Cpte IBB 3003-05-16 Médic	2.333.931
Cpte IBB 3003-11-22 Mob	4.858.745
Cpte IBB 3003-12-23 FP BIF	3.242.463
Cpte IBB 3003-14-25 Ribup	123.715
Cpte IBB 3003-15-26 FHI	14.846
Cpte IBB 3003-19-30 AGR	2.065.649
Cpte IBB 3003-22-33 Esther	1.168.201
Cpte IBB 3003-23-34 FSD	25.248
IBB 701-0300326-37	2.183.700
IBB ABS	599.000
IBB APRODIS Phase 4/300327-38	3.761.000
IBB BMS	2.244.608
IBB CNLS/AGR	5.553.920
IBB CNR	59.882
IBB Fondation Baudouin	4.744.505
IBB Fondation de France	7.735
IBB IPPTE	(2.437)
IBB PRIDE Bujumbura	(84.658)
IBB Suivi biologique	<u>42.250.724</u>
	<u>80.616.165</u>
 <i>Ecobank</i>	
Cpte Ecobank Gitega 1107-070227-04-40 Remboursement Crédits	239.000
Ecobank BMS Gitega	(10.387)
Ecobank CNLS AGR Gitega	1.587.199
Ecobank PRIDE Gitega	<u>5.637.022</u>
	<u>7.452.834</u>
	<u>164.932.976</u>

E-4 Caisses

Caisses

Caisse CNLS	34.709
Caisses FP	420.400
Caisse AGR	772
Caisse Mobilisation	12.550
Caisse Esther	162.954
Caisse PMLSAO GITEGA	642
Caisse CTB	30.917
Caisse CNLS GITEGA	778
Caisse CNLS Makamba	1.337
Caisse PMLSAO1 Makamba	12.908
Caisse Fonds propres Gitega	121.627
Caisse Sidaction Buja	1.031.863
Caisse Sidaction Gitega	9.626
Caisse Sidaction Kirundo	11.865
Caisse Sidaction Makamba	1.752
Caisse fonds propres Makamba	272.890
Caisse FHI Kirundo	89.281
Caisse CNLS AGR Bujumbura	235.000
Caisse CNLS AGR Kirundo	163.730
Caisse CNLS AGR Makamba	23.600
Caisse BMS Buja	9.450
Caisse BMS Gitega	20.488
Caisse BMS Kirundo	30
Caisse BMS Makamba	312
Caisse fonds propres Kirundo	3.305
Caisse ABS	55.000
Caisse PRIDE Buja	85.900
Caisse PRIDE Gitega	15.613
Caisse PRIDE Kirundo	20.530
Caisse CPLS Gitega	4.021
Caisse AAP Makamba	63.539
Caisse APRODIS Ph4 Gitega	1.796
Caisse APRODIS Ph4 Kirundo	208
Caisse APRODIS Ph4 Makamba	158
Caisse PMLSO2	292
	<u>2.928.612</u>

E-5 Fonds Associatifs et Ressource Assimilées

	FBU
FONDS ASSOCIATIFS ET RESS. ASSIMILEES	
Réserves	
Report à nouveau	(158.007.698)
RAN Soldes Bilans antérieurs à 2010	<u>313.979.282</u>
	<u>155.971.584</u>
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	
Subv. d'Equipement Net	448.081.749
Subv. aux prêts AGRs	-
Subv. Equipements non utilisés	1.451.136
Financements internes	<u>6.500.000</u>
	<u>456.032.885</u>
Total fonds associatifs et ressources assimilées	<u>612.004.469</u>